

Auto Hall

Communiqué de presse

Le Conseil d'Administration de la société réuni au km 12 autoroute Casablanca-Rabat le mardi 3 mars 2020, sous la présidence de monsieur Abdellatif GUERRAOUI a arrêté les comptes de l'exercice 2019 et les résolutions qui seront soumises à l'Assemblée générale ordinaire appelée pour le vendredi 29 mai 2020 à 11 heures à se prononcer sur ces comptes, sur l'affectation du résultat net et sur l'attribution d'un dividende de 3,5 dirhams par action d'une valeur nominale de 10 dirhams.

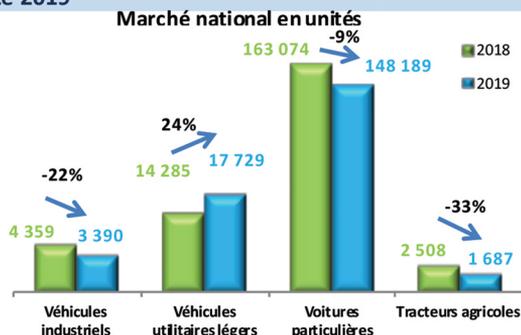
Contexte 2019

Facteurs favorables :

- Hausse du marché du véhicule utilitaire léger.
- Elargissement de la gamme des modèles Opel.
- Développement des ventes DFSK.

Contraintes

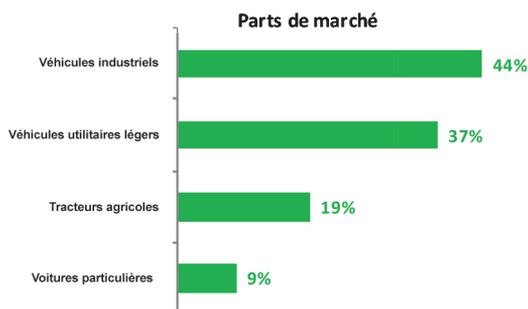
- Baisse des marchés VP, camions et tracteurs.
- Indisponibilité de certains modèles Ford et Nissan.



Réalisations commerciales à fin décembre

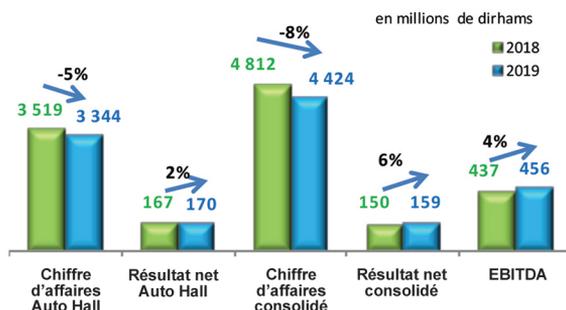
Au niveau des performances commerciales, le Groupe a globalement consolidé ses parts de marché :

- 44% dans le marché du véhicule industriel, contre 42% l'année précédente (Marques : Fuso, leader du marché et Ford Trucks).
- 37% dans le marché du véhicule utilitaire léger contre 34% l'année précédente (Marques : Ford, DFSK, Mitsubishi et Opel).
- 19% pour le tracteur agricole contre 18% l'année précédente (Marque New Holland).
- 9% pour la voiture particulière contre 10% l'année précédente (Marques : Ford, Nissan, Opel et Mitsubishi).



Comptes sociaux et consolidés à fin décembre

- Chiffre d'affaires d'Auto Hall de 3,3 MMdhs, en baisse de 5% par rapport à 2018.
- Résultat net de 170 Mdhs, en hausse de 2% par rapport à l'année précédente.
- Chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 4,4 MMdhs, en baisse de 8% par rapport à celui de l'année précédente.
- Résultat net consolidé de 159 millions de dirhams en hausse de 6%.
- EBITDA ressort en hausse de 4% à 456 Mdhs.



Les résultats de 2019 ont été impactés à hauteur de 9 Mdhs suite aux accords sur les vérifications fiscales de 2 sociétés faisant partie du périmètre de consolidation.

Par ailleurs, le Conseil a pris note de la fusion de deux filiales détenues à 100% par la société (Somma et Soberma) permettant de regrouper les activités des matériels agricoles et industriels dans une seule entité et de bénéficier ainsi de synergies aussi bien en interne qu'avec les partenaires fournisseurs.

Le Conseil a examiné la situation des investissements et a pris note de l'exécution des projets de construction des nouvelles succursales.

Direction Générale

Le Conseil a décidé de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

En conséquence, le Conseil a décidé de renouveler Monsieur Abdellatif GUERRAOUI dans les fonctions de Président du Conseil d'administration et de nommer Monsieur Jamal EDDOUHBANI en tant que Directeur Général.